

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra plus tard en 2024.



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 13 décembre 2023 à 19 h, dans la salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or, au 855, 2^e Avenue.

Présences :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
M. René Jacob, conseiller de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

Absents :

M. Raymond Germain, conseiller de quartier
Poste vacant

Assistance : 2 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. René Jacob, appuyé par M. Gilles Bernatchez, d'accepter l'ordre du jour de la séance, tout en gardant le point *varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2023-12-01

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 26 septembre 2023

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 26 septembre 2023, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé de M. Gilles Bernatchez, d'accepter le compte rendu de la précédente rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2023-12-02

4- Circulation École Sainte-Marie

Bien qu'il s'agisse d'une zone de 30 km/h, les automobilistes roulent souvent au-delà de cette limite. De plus, la zone de débarcadère réservée aux autobus, qui est clairement identifiée comme telle, est toujours pleine d'automobiles. Auparavant, il y avait une plus grande surveillance policière.

Mme Laverdière rencontrera la policière marraïne pour lui demander d'ouvrir une carte permettant d'accroître la surveillance. Également, elle interpellera le Comité de circulation du CCSOB à ce sujet.

Pour sa part, Mme Marie-Pier Dupuis s'adressera à la direction de l'école afin qu'une communication soit transmise aux parents.

5- Plan d'aménagement de l'intersection de la rue des Érables et de la rue des Saules

Il est projeté de refaire l'intersection. Les plans seront redessinés prochainement.

6- Rue Cloutier

Mme Laverdière explique pourquoi, lors du dernier conseil de ville, elle a voté contre la proposition visant à inclure une partie de la rue Cloutier adjacente à Poirier Nissan dans la zone commerciale. Elle est contre parce que selon elle les zones résidentielles sont déjà limitées dans le quartier. De plus, cela ne donnerait pas un bon coup d'œil d'avoir une cour dans la devanture d'une rue résidentielle.

Certains conseillers, comme M. Jacob, sont d'avis que ce projet de règlement pourrait « déguiser », voir « gâcher » ce quartier résidentiel.

Les conseillers de quartier sont d'accord pour que soient mis au courant les résidents des rues Cloutier et Dorion. Mme Laverdière propose de réaliser une tournée.

Elle prend également en note les noms des personnes qui pourraient venir témoigner de leur opposition au projet : Mme Madeleine Robillard et Mme Marie-Pier Dupuis.

7- Intersection du boulevard Sabourin et de la rue des Hauts-Bois

Une personne a porté plainte suite à une observation. Sa demande avait été transmise via une demande d'information du site Web de la Ville de Val-d'Or.

Le C.C.C. propose des avancées de trottoirs, tout en enlevant les 4 stops aux coins Sabourin, en n'en gardant que 2.

Les conseillers de quartier et les gens présents dans l'audience croient que compte tenu du trafic, l'intersection deviendrait une piste de course, et que ce serait préférable de conserver l'aménagement tel quel, l'aménagement proposé par le comité couterait cher également.

8- Maison des aînés et alternatives / plantation d'arbres

Le CISSSAT va doubler les sommes pour permettre de réaliser le projet de 10 000 \$. Donc, un projet commun à 15 000 \$ verra le jour. La somme de 5000 \$ a déjà été mise de côté par la Ville.

9- Activités à venir

Mme Laverdière fait mention des événements qui prendront place à Val-d'Or prochainement, dont :

- a) **Spectacle familial d'hiver** : Une activité de Noël aura lieu au centre-ville samedi le 16 décembre de 14 h à 16 h. Celle-ci est organisée par le mouvement *Les Avenues d'la 3*, mouvement qui continue cette année et qui rayonne partout au Québec.

10- Varia

- a) **Élections** : Mme Laverdière veut savoir si des gens dans la salle aimeraient faire partie du conseil de quartier. Tous les conseillers de quartier présents sont intéressés à renouveler leurs mandats respectifs. Elle explique que puisque M. Raymond Germain ne peut être disponible les mercredis, celui-ci devra être remplacé. Mme Laverdière vérifiera la possibilité d'annoncer les prochaines élections dans Le Contact.
- b) **Budget** : Le budget sera présenté lors du prochain conseil municipal.
- c) **Boul. des Pins | Circulation rapide** : Un citoyen mentionne que des automobiles circulent 60-70 km/h le matin entre le boulevard Sabourin et la Clinique familiale des Pins. Il s'est déjà présenté au conseil de quartier dans le passé à ce sujet.
Mme Laverdière interpellera les policiers à ce sujet pour voir s'il serait possible de faire du radar en leur compagnie. Elle interpellera aussi le C.C.C.

Le conseil de quartier se demande si l'on pourrait aménager la rue différemment. Pourrions-nous planter des bandes de graminées en alternance sur les côtés de la rue pour ralentir la circulation? Serait-ce nécessaire d'installer des pancartes pour protéger la population plus vulnérable?

L'on demande s'il serait possible d'avoir accès aux statistiques du radar pédagogique.

- d) Stationnements pour personnes à mobilité réduite | Place Agnico Eagle :** Deux stationnements ont été délimités en ce sens.

11- Interventions du public

Aucune intervention.

11 - Date de la prochaine assemblée

Pour la prochaine année, un calendrier des rencontres des conseils de quartier a été élaboré. Les dates des rencontres en 2024 sont les suivantes : 6 mars, 5 juin, 4 septembre et 4 décembre. La prochaine rencontre aura donc lieu le 6 mars prochain en présentiel à 19 h à l'hôtel de ville de Val-d'Or.

12- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par M. René Jacob, appuyé par M. Gilles Bernatchez, de lever la séance. La rencontre se termine à 20 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-12-03

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée